

## GÉNÉROSITÉ

## La commune libre de la place de la Liberté a le sens de la solidarité

» Au comité de la commune libre de la place de la Liberté, on pense aux autres. Chaque année, les bénéfices réalisés lors des manifestations sont redistribués. Samedi, à l'issue de l'assemblée générale, un chèque a ainsi été remis à cinq associations. Un geste « créateur de lien social », qui a été salué successivement par Magali Guillot, conseillère départementale et Joëlle Huillier, députée. Après le bilan des manifestations 2015, présenté par le président Gérard Ferrand, le comité d'entraide aux personnes âgées La Tour/Saint-Clair et le centre de recherche de Léon-Bérard ont reçu un chèque de 500 euros chacun. 300 euros ont été remis à l'association "Vivre ensemble", 200 euros au Sou des écoles et 200 euros à l'Avant-garde.



## RUGBY

## RCVT : les seniors enchaînent

» Après les victoires à domicile remportées face à Bourg-Saint-Andéol (10\*, 53/0) et Villard-Bonnot (8\*, 30/13), les seniors du RCVT se sont déplacés, dimanche, à Viriat (9\*). Face à un adversaire en difficulté, le RCVT a su faire respecter la hiérarchie, avec une victoire importante (31/10) qui va compter dans la course à la qualification au sein du comité du Lyonnais. Et ce d'autant plus que le retour en Isère s'est effectué avec le bonus offensif dans les bagages. Prochaine sortie en fin de semaine, du côté de Guilhaud-Granges.

## LA TOUR-DU-PIN

## AGENDA

## AUJOURD'HUI

→ **Marché**  
Il se tiendra toute la matinée :  
- Place Antonin-Dubost.  
- Place du 8-Mai-1945.  
- Rue Joseph-Savoyat.  
- Place de la Nation.  
→ **Sainte-Agathe**  
Permanence de 9 à 11 heures pour les inscriptions à la soirée de la Sainte-Agathe (réservée aux femmes), organisée par l'Association familiale et qui aura

lieu le samedi 6 février à 19 h 30.  
Tél. 06 79 58 45 27.

## DEMAIN

## → Retraite sportive turripinoise

Pour leur randonnée (réservée aux personnes licenciées à la RST) du mercredi, les marcheurs de la RST prendront la direction de Saint-André-le-Gaz. Le départ se fait de la place Carnot, à 13 h 30. Plus d'infos par mail : gilbert.cueille@orange.fr

## LOCALE EXPRESS

## CHASSEURS ALPINS

## Les Diabes bleus en assemblée



→ Dimanche, une cinquantaine d'anciens chasseurs alpins et leurs conjointes se sont réunis au restaurant à La Tour-du-Pin, pour faire le point sur leur amicale. Son objectif est de rassembler les soldats qui ont servi dans les "Bataillons bleus", pour maintenir les traditions et resserrer les liens de camaraderie. Elle est présidée par Henri Guillaud, qui aura pour mission d'organiser le temps fort de l'année 2016 : la "journée chasseur". Avec messe, défilé, dépôts de gerbe et repas, elle se déroulera à Eclosse-Badinières. Dans cette commune, l'amicale proposera également un concours de boules, le 10 septembre prochain.

## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

## Les amateurs de loto au rendez-vous



→ Le loto, proposé dimanche par l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Ape) de l'école Saint-Joseph, a été un succès. Dans une salle Équinoxe bondée, les numéros tombés de la boule ont fait le bonheur des plus chanceux. Satisfaction aussi du côté des organisateurs, car l'affluence laissait espérer des bénéfices conséquents, qui financent les activités pédagogiques de l'établissement, ainsi que des actions de solidarité.

## UTILE

## PERMANENCES

→ **Fnaca**  
De 17 heures à 18 h 30.  
Sous-sol de la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Soudain.  
→ **Aide aux démarches administratives**  
De 10 heures à 11 h 30.  
Dans les locaux de l'Association familiale au 18, rue Jean-Jaurès.  
Tél. 06 79 58 45 27.

→ **Centre nautique**  
De midi à 14 heures et de 16 h 30 à 19 h 30 : grand bassin.  
De 16 h 30 à 19 h 30 : petit bassin.  
Tél. 04 74 97 42 75.  
→ **Office de tourisme**  
De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Tél. 04 74 97 14 87.

## le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE : Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



## POUR NOUS JOINDRE :

5 rue des Recoillets, 38 110 LA TOUR-DU-PIN  
Pour contacter la rédaction : 04 74 83 56 30 LDredTourDuPin@ledauphine.com  
Pour contacter la publicité : 04 74 83 56 30 raphael.servoz@ledauphine.com  
Télécopie rédaction et publicité : 04 74 83 56 35

FEUILLETON DE LA FUSION | Alors que les élus sont à l'œuvre sur le front de la réforme territoriale

## Qui pour gouverner les Vals du Dauphiné ?

Bon, c'est sûr : à l'heure actuelle, les carottes ne sont pas cuites, mais l'affaire n'est pas dans le sac pour autant. Sur le front de la réforme territoriale, les Vals du Dauphiné sont en pleine échographie, pour voir si le bébé, fruit d'un éventuel mariage entre les Vallons de la Tour, la Vallée de l'Hien, Bourbre-Tisserands et les Vallons du Guiers, est viable. Huit groupes de travail thématiques sont à l'œuvre actuellement, regroupant des élus des communes et intercommunalités concernées : ils planchent sur le développement économique, l'aménagement/l'habitat/le droit des sols, le tourisme/la culture, la voirie, l'environnement/l'eau/l'assainissement et les déchets, les services à la population, les finances et... La gouvernance.

## Faire fi des oppositions antérieures

Et ce dernier point n'est pas le moins important. Ou celui qui préoccupe le moins les esprits... Car les Vals du Dauphiné sont confrontés à un défi majeur : alors que 13 communes, sur les 37 (\*) composant le territoire, ont dit non au schéma prescrit par le préfet de l'Isère, comment fon-



Dans le cadre du "droit commun", préféré pour l'heure par le groupe de travail sur la gouvernance, le conseil communautaire des Vals du Dauphiné serait composé de 62 sièges au total. Photo Le DL/Aurélien SOLEGER

tionner ensemble demain ? Car, soyons clairs : si les Vals du Dauphiné sont finalement validés "bloc à bloc", ainsi que l'avait présenté le représentant de l'État, il reviendra aux communes, même si ce n'est que pour un temps, de travailler ensemble malgré les oppositions antérieures.

Mais est-ce seulement possible ? Pour le vérifier, sortons la calculette ! Et intéressons-nous à la répartition des sièges du conseil communautai-

re que les Vals du Dauphiné pourraient mettre en place. Dans le cadre du "droit commun", préféré pour l'heure par le groupe de travail sur la gouvernance, ce conseil serait composé de 62 sièges au total. Ce qui représente l'exacte moitié de moins qu'actuellement : ce sont en effet 124 conseillers communautaires qui siègent aux Vallons de la Tour, à la Vallée de l'Hien, à Bourbre-Tisserands et aux Vallons du Guiers.

## Pas de majorité de blocage a priori

Sur les 62 sièges pressentis, 21 seraient occupés par des communes "anti-VDD" : celles qui, outre Chélieu, préféreraient conjuguer leur avenir avec la Capi (Cessieu, Rochetoir, Saint-Jean-de-Soudain, Biol, Belmont), avec le Pays voironnais (Les Abrets-en-Dauphiné) ou avec l'Avant-pays savoyard (Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Romagnieu, Saint-Al-

bin-de-Vaulserre, Saint-Jean-d'Avelanne et Saint-Martin-de-Vaulserre). Les 41 autres sièges reviendraient donc aux communes "pro-VDD".

De fait, même si, en caricaturant volontairement le trait, les opposants avaient la volonté délibérée de freiner la marche des Vals du Dauphiné, en votant systématiquement contre les projets présentés par exemple, ils ne pourraient de toute façon exercer qu'une opposition de principe. Pas une majorité de blocage.

Ou alors, il leur faudrait rallier des convaincus à leur cause. À moins que les anciens "anti" ne deviennent finalement des "pro", une fois le territoire créé. Bien malin celui qui pourrait le dire... Car, dans ce dossier des Vals du Dauphiné, ce ne serait pas le premier rebondissement.

Aurélien SOLEGER

\* Jusqu'en décembre 2015,

## L'INFO EN +

## LA REPRÉSENTATION DES COMMUNES

□ Si le projet Vals du Dauphiné se concrétise, le nouveau conseil communautaire se composera de 62 sièges.  
□ Chacune des 37 communes du territoire aura, au minimum, un représentant.  
□ Pour certaines communes plus grosses, ce nombre augmente : deux sièges pour Saint-Didier-de-la-Tour, Cessieu, Saint-Victor-de-Cessieu, La Bâtie-Montgascon et Saint-André-le-Gaz. Trois sièges pour Saint-Clair-de-la-Tour, Dolomieu, Pont-de-Beauvoisin et Aoste. Six sièges pour Les Abrets-en-Dauphiné et huit sièges pour La Tour-du-Pin.

## LES VICE-PRÉSIDENTS

Dans le projet actuel, les Vals du Dauphiné parient sur un exécutif resserré. Les vice-présidences devraient être au nombre de huit.

## LE CONSEIL DES MAIRES

Le groupe de travail sur la gouvernance indique également que le conseil des maires aura une place majeure dans le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité.

le projet des Vals du Dauphiné concernait 38 communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, ce nombre est passé à 37, puisque la commune nouvelle des Abrets-en-Dauphiné est née du rapprochement des Abrets, de Fittillieu (ces deux communes faisant partie de Bourbre-Tisserands) et de La Bâtie-Divisin (qui appartient au Pays voironnais).

## C'EST EN COURS...

Les ressources humaines au cœur d'un 9<sup>e</sup> groupe de travail

→ C'est une nouveauté, dans le processus de construction du projet Vals du Dauphiné : en marge des huit groupes de travail qui existent déjà, la création d'un 9<sup>e</sup> a été validée il y a quelques jours à peine. Il s'intéressera aux ressources humaines et réunira deux élus pour chacune des quatre communautés de communes du territoire (dont le président), ainsi que les quatre directeurs généraux des services. Ce groupe dialoguera avec les référents des huit autres groupes de travail et aura pour vocation de construire les futurs organigrammes internes des Vals du Dauphiné.

Is vous jureront leurs grands dieux que cette discussion n'est pas à l'ordre du jour. Que le temps est à l'humilité du travail. Qu'on les croit ou pas, une question agite, en coulisses, la sphère politique locale : qui pour présider les Vals du Dauphiné (VDD) ? Que les choses soient claires, en préambule : personne ne s'est, pour l'heure, déclaré candidat. Ni officiellement, ni officieusement. Et pour cause : l'intercommunalité n'existe pas encore ! Mais impossible de s'intéresser à la gouvernance sans évoquer cette question, même au conditionnel.

Du côté des présidents des quatre intercommunalités du territoire, on pourrait imaginer des velléités de la part d'un Jean-Paul Paget (Vallons de la Tour) ou d'un Daniel Vitte (Vallée de l'Hien). Le premier est à la tête de la communauté de communes qui "pèse" le plus de poids dans le dispositif VDD (10 communes et plus de 25 000 habitants). Le second

est, notamment, président du Syndicat mixte Vals du Dauphiné Expansion. À moins que d'autres personnalités n'aient envie de sortir du bois, alléchées par cette nouvelle aventure territoriale. Parmi elles, pourquoi pas un Laurent Michel (maire du Passage), ardent défenseur des Vals du Dauphiné et très pointu en matière de finances communautaires. Ou un Gérard Vitte (maire de Saint-Didier-de-la-Tour), personnalité consensuelle et connaisseur des rouages politiques de longue date. Ou encore un Jean-Claude Pelisse, conseiller municipal à Saint-Clair-de-la-Tour, qui a raté la présidence des Vallons de la Tour à une voix près.

Sauf si, faute d'un César, les VDD se cherchaient une Cléopâtre... Magali Guillot, maire de Saint-André-le-Gaz et conseillère départementale, pourrait avoir le profil pour revêtir la tiare. Mais en aurait-elle et le temps et l'envie ?

A.S.



Magali Guillot (Saint-André-le-Gaz), Laurent Michel (Le Passage), Jean-Paul Paget (président des Vallons de la Tour), Jean-Claude Pelisse (Saint-Clair-de-la-Tour), Daniel Vitte (président de la Vallée de l'Hien) ou encore Gérard Vitte (Saint-Didier-de-la-Tour) : aucun d'entre eux ne s'est porté candidat(e) pour présider les Vals du Dauphiné... Qui n'existent pas encore ! Mais certains d'entre eux le pourraient-ils ? Photos Le DL/Archives et A.S.



Magali Guillot (Saint-André-le-Gaz), Laurent Michel (Le Passage), Jean-Paul Paget (président des Vallons de la Tour), Jean-Claude Pelisse (Saint-Clair-de-la-Tour), Daniel Vitte (président de la Vallée de l'Hien) ou encore Gérard Vitte (Saint-Didier-de-la-Tour) : aucun d'entre eux ne s'est porté candidat(e) pour présider les Vals du Dauphiné... Qui n'existent pas encore ! Mais certains d'entre eux le pourraient-ils ? Photos Le DL/Archives et A.S.



Magali Guillot (Saint-André-le-Gaz), Laurent Michel (Le Passage), Jean-Paul Paget (président des Vallons de la Tour), Jean-Claude Pelisse (Saint-Clair-de-la-Tour), Daniel Vitte (président de la Vallée de l'Hien) ou encore Gérard Vitte (Saint-Didier-de-la-Tour) : aucun d'entre eux ne s'est porté candidat(e) pour présider les Vals du Dauphiné... Qui n'existent pas encore ! Mais certains d'entre eux le pourraient-ils ? Photos Le DL/Archives et A.S.